

Les addictions au tabac et à l'alcool

Déclaration du groupe Agriculture

Le sujet est passionnel; la tonalité parfois très vive de nos échanges l'a d'ailleurs illustré. Nous avons des craintes sur les résultats de nos travaux. Nous avons toutefois assisté à des auditions de grande qualité et surtout, les rapporteurs ont tenu à maintenir un traitement équilibré du sujet.

L'approche de cet avis est appréciable. En premier lieu, il est important que soit rappelé que le plus grand danger c'est bien la misère sociale et la misère psychoaffective. Par conséquent, insister sur la prévention des risques est essentiel. Mais surtout, l'aspect innovant de cet avis est de mettre en avant la réduction des risques. C'est une approche dont on n'entend pas assez parler et le CESE est l'endroit adapté pour diffuser ce type de point de vue. Il ne s'agit plus de prôner une abstinence, souvent vouée à l'échec, mais d'être au plus près de chacun, des risques de sa consommation.

Nous approuvons aussi les recommandations visant à organiser de manière plus efficace les actions de prévention et la prise en charge de ceux qui en ont besoin. Il faut tout mettre en œuvre pour provoquer une rencontre précoce avec le soin ; cela nécessite une plus forte sensibilisation des professionnels de santé et une meilleure communication entre eux.

Pour le secteur agricole, la Mutualité sociale agricole (MSA) s'implique depuis longtemps dans des actions de prévention, sur les risques de dépendances. Nous avons mis en place différents dispositifs pour être au plus près des assurés lorsqu'ils sont en difficulté.

Pour le groupe de l'agriculture, il reste dans le texte quelques points sur lesquels nous avons exprimé des désaccords.

En premier lieu, fondamentalement, nous regrettons que la saisine ait associé le tabac et l'alcool. Il s'agit de deux produits différents et donc de politiques publiques différentes. De même, nous regrettons que le mot drogue ait été associé au mot alcool. Il existe de très nombreuses définitions du mot drogue, nous n'avons pas eu le temps d'approfondir cet aspect. Toujours est-il que, pour le grand public, le mot « drogue » a une connotation négative. Nous avons demandé à ce que cette association des deux termes soit supprimée, nous regrettons qu'elle ait été maintenue.

En second lieu, nous nous interrogeons sur la pertinence des propositions relatives à la fiscalité. Nous doutons de l'efficacité du dispositif présenté, une évaluation plus fine de son

impact à la fois sur la consommation et sur l'économie du secteur doit être menée. Pour l'instant, cette proposition ne nous semble pas suffisamment étayée.

Le groupe de l'agriculture a partagé ses votes et s'est prononcé majoritairement contre.